



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service Communication

Hôtel de Matignon, le 11 décembre 2021

Discours de M. Jean CASTEX, Premier ministre

**Inauguration du contournement ouest
de Strasbourg**

Samedi 11 décembre 2021

Seul le prononcé fait foi

Madame la ministre,
Mesdames et messieurs les parlementaires,
Monsieur le président de la collectivité européenne d'Alsace
Mesdames et messieurs les maires,
Mesdames et messieurs les élus,
Monsieur le président de VINCI Autoroutes,
Mesdames et messieurs,
Chers amis alsaciens,

Si la Covid m'a contraint, il y a quelques jours, à repousser ma venue à Strasbourg, il n'était pas question pour moi de manquer un moment aussi important pour la métropole de Strasbourg et ses habitants que l'inauguration du contournement ouest, qui sera mis en service le 17 décembre et qui marque l'achèvement d'un projet ancien et d'un chantier de longue haleine.

On peut le dire, Mesdames et Messieurs, puisque les origines de ce projet remontent, si mes informations sont exactes, à 1973, date à laquelle le projet de grand contournement fut inscrit à ce que l'on appelait alors le Schéma d'aménagement et d'urbanisme de l'agglomération de Strasbourg. Le dossier fut ensuite repris dans plusieurs documents de programmation de l'État et des collectivités, fit l'objet de nombreux départs, de contentieux tout aussi nombreux, de procédures incalculables, si bien que je ne saurais devant vous faire toute la généalogie de ce projet car le temps imparti n'y suffirait pas.

Je préfère dire d'abord mes vives félicitations à tous celles et ceux qui ne se sont pas découragés, à tous celles et ceux qui ont contribué à un titre ou à un autre, à cette formidable aventure, et donc à son aboutissement. Et je vous remercie, cher Pierre, d'avoir rassemblé ici en particulier les ouvriers parce que tout ça c'est du travail et je voudrais très chaleureusement, en votre nom, les saluer.

Je voudrais aussi me réjouir de ce que ce Grand contournement, je le sais, constitue en Alsace un projet emblématique, un projet structurant, même si, mais c'est généralement le cas de ces opérations, il n'a pas toujours été consensuel. Un projet dont nul habitant de la métropole n'a pu ignorer les péripéties au cours de ces dernières décennies.

Si l'État, que j'ai l'honneur de représenter devant vous aujourd'hui, aux côtés d'autres acteurs, bien sûr, a soutenu sans faille ce projet tout au long de ces années, et si j'ai particulièrement tenu à être présent pour son inauguration, c'est parce que nous considérons que ce projet est bon pour Strasbourg, pour la métropole et pour l'ensemble du territoire.

Dois-je rappeler que ce Grand contournement constitue d'abord une amélioration de la qualité de service pour tous les usagers de la route, avec un gain de près de 30 minutes à certaines heures de la journée. Quiconque a emprunté l'A35 pour traverser l'agglomération strasbourgeoise - ce fut mon cas, vous avez bien voulu le rappeler à plusieurs reprises - sait combien cette route est congestionnée et de ce fait, parfois dangereuse, je dirais même saturée. Elle l'était à l'excès puisqu'elle accueille plus de 160 000 véhicules légers et 19 000 poids lourds par jour, alors qu'elle était initialement conçue pour en accueillir au maximum 80 000. Là aussi, l'histoire est toujours précieuse. Grâce au contournement, ce sont 17 000 véhicules et surtout 7 000 poids lourds qui devraient se déporter vers cette nouvelle infrastructure. C'est autant de pollution sonore et atmosphérique en moins pour les riverains.

Ce contournement va aussi conforter la vocation de carrefour régional de l'agglomération en permettant une liaison plus directe avec les autres villes alsaciennes Haguenau, Saverne, Molsheim et Sélestat, bien d'autres.

Il est évident que l'amélioration du cadre de vie des riverains de l'A35 ne devait pas se faire au détriment de ceux du nouveau tronçon autoroutier. Pour cela, je sais que les concepteurs du projet ont veillé à positionner le tracé finement, en s'éloignant le plus possible des habitations et en prévoyant des aménagements spécifiques, comme la création de la section couverte à Vendenheim. Je tiens à cet égard à rappeler que ce projet a fait l'objet d'une très large concertation - plus de 300 réunions de concertation - qui a permis d'entendre toutes les parties prenantes et à chacun de faire valoir son point de vue.

Surtout, la mise en service de ce grand contournement est un élément d'un projet plus global qui vise à répondre à une problématique bien identifiée ici le fait que l'Alsace soit devenue la zone où s'est déportée le trafic de poids lourds, depuis la mise en place d'une écotaxe en Allemagne voisine et avec toutes ses conséquences en termes de pollution sonore, visuelle et atmosphérique.

L'interdiction des poids lourds sur l'A35 vise à les amener sur cette nouvelle A355, où ils devront en effet s'acquitter d'un péage. C'est cohérent, me semble-t-il, avec la compétence que nous avons donnée par la loi à la Communauté européenne d'Alsace pour mettre en place une écotaxe poids lourds en Alsace. Monsieur le Président, chers élus locaux, je ne peux que vous inviter à vous saisir rapidement de cette compétence pour finalement, dans le cadre de cette cohérence, parachever notre réponse globale à ce sujet ancien, réelle source connue de mécontentement pour les Alsaciens.

J'ajoute, car c'est un point essentiel que le projet peut se targuer d'avoir répondu aux deux principaux griefs et qui l'ont été opposés. Le premier était de faire disparaître des terres agricoles, c'est un véritable sujet qu'il faut prendre au sérieux et de menacer certaines espèces, comme le grand hamster d'Alsace pour lequel je conçois, je vous l'assure, respect et affection, en mettant en œuvre la fameuse démarche *éviter, compenser, réduire*. Il a été possible de restaurer des écosystèmes équivalents et de protéger ainsi les espèces menacées. Les mesures compensatoires, je veux le dire à la suite de Pierre COPPEY, ont été engagées par le concessionnaire sur plus de 1 350 hectares et présentent, Mesdames et Messieurs, un niveau d'ambition et de concrétisation inédit. C'est ce qu'il nous faut faire et ce sont des enseignements qui conviennent à chaque fois de tirer de ce type de réalisation. J'ajoute que les bénéfices écologiques et environnementaux de la mise en service de l'A355 ne s'arrêtent pas là.

Outre la réduction des nuisances sonores, elle va permettre, je le rappelle et j'insiste, auprès de vous, une amélioration très nette de la qualité de l'air sur l'ensemble de l'agglomération strasbourgeoise, puisque les poids lourds ne seront plus autorisés à emprunter l'A35. Il nous appartient, je le dis, de veiller à ce que ce principe soit respecté. J'ai d'ailleurs relevé, je le dis dans les débats actuels, que le projet de zones à faibles émissions, les fameuses ZFE que nous avons le devoir de généraliser dans toutes les grandes agglomérations et qui a été adopté par l'Eurométropole de Strasbourg pour entrer en vigueur le 1er janvier prochain verra le contournement comme le principal contributeur à l'amélioration de la qualité de l'air et donc, au respect des objectifs fixés par cette zone.

C'est pour toutes ces raisons, Mesdames et Messieurs, que je vous le dis : je me réjouis d'être parmi vous ce matin pour cette belle inauguration. Je n'ai pas l'inauguration honteuse. Je revendique et j'assume pleinement cette réalisation dans laquelle l'État a pris toute sa part, occasion pour moi de

saluer le ministre de Transport et le directeur général des infrastructures ici présent, d'abord bien sûr en lançant la concession et en menant toutes les procédures d'autorisation préalables. C'est encore, je le dis, la détermination de l'État, des préfets successifs que je salue et que je remercie, qui ont permis de défendre ce dossier au contentieux – très récemment encore devant la cour administrative d'appel de Nancy, qui, c'est son rôle, a dit le droit et clôt les polémiques permettant de garantir la mise en service de la route dans les tous prochains jours.

Je vous assure ici que l'État veillera à ce que les engagements de toutes les parties et notamment du concessionnaire que je salue, Messieurs les présidents, et en particulier sur le plan tarifaire, soient tenus, afin de faire de ce contournement un atout et une chance pour l'Eurométropole de Strasbourg, pour l'Alsace et pour tous ses habitants et acteurs économiques.

Sur ce point précis, je tiens à rappeler que les tarifs les plus élevés sont réservés aux poids lourds les plus polluants, dont bon nombre sont et seront étrangers. Je rappelle aussi qu'un système d'abonnement sera proposé aux usagers fréquents permettant de réduire le coût tarifaire.

Le contournement de Strasbourg est un projet, je l'ai dit, qui a aussi suscité des controverses, c'est le moins qu'on puisse dire. J'ai même lu, ça ne m'étonne pas parce que ce sont les arguments qui prévalent ailleurs, qu'il était devenu le symbole de l'opposition au tout routier. Alors je voudrais à mon tour rappeler non seulement quelques réalités simples, mais la position du Gouvernement de la République sur ce sujet.

La route, en effet, concentre 87 % des déplacements de nos concitoyens. Ce chiffre rappelle que nos infrastructures routières sont essentielles au développement de notre pays, à l'aménagement du territoire. Améliorer les routes, c'est donc améliorer très concrètement le quotidien de nos concitoyens, que ce soit comme ici, pour combattre les conséquences d'un trafic trop dense ou parce que la République a le devoir d'agir pour tout le monde pour désenclaver et desservir certains territoires. Et c'est l'élu d'un milieu rural qui vous parle. Il est donc, je le dis très sereinement et très clairement de notre devoir de continuer à investir dans les routes, d'autant que celles-ci ont une mauvaise réputation du point de vue écologique à cause des véhicules qui y circulent.

Il se trouve, ça n'a échappé à personne, que la France et l'Europe, que je veux particulièrement citer ici à Strasbourg, sont résolument engagées dans une politique visant à remplacer progressivement les moteurs thermiques responsables des gaz à effet de serre par des véhicules électriques et hybrides. Je vous rappelle que ces derniers – ce ne sont pas que des paroles – progressent de manière tout à fait significative. Leurs parts de marché, selon les derniers chiffres de novembre 2021, est de 24% des ventes. Elle était de 2 % en novembre 2017. 2017-2021, ce n'est rien. Je vous invite à mesurer cette

progression – avec d’ailleurs toutes les conséquences qu’elle emporte pour notre filière automobile que nous devons accompagner.

Le cap est fixé. L’État, évidemment, poursuit un engagement sans précédent au service de ce verdissement de notre parc automobile. Il a ainsi alloué plus de 1,3 milliard de bonus écologiques ou de primes à la conversion depuis 2018. Depuis le début de cette année, 350 000 aides du Plan de relance ont été versées aux ménages pour changer leurs véhicules.

Nous le savons bien, ce développement doit s’accompagner d’une accélération du déploiement des infrastructures des bornes de recharge, c’est capital. Si plus de 500 000 points de charge ont désormais été installés, c’est le long des grands axes routiers que l’État souhaite accélérer en déployant avant fin 2023 de nouvelles bornes de recharge rapides accessibles à tous dans toutes les aires de service.

Donc, si nous allons dans cette direction, je le dis, les routes ne sont plus des ennemis du développement durable et de la transition écologique. Et c’est la raison, mesdames et messieurs, pour laquelle je me suis particulièrement investi depuis que je suis Premier ministre, pour favoriser l’aboutissement de projets routiers essentiels à la mobilité des Français. Je pourrais faire un Tour de France avec vous. J’ai débloqué la route de La Rochaille, c’est dans les Alpes-de-Haute-Provence, la route nationale 124, la mise à deux fois deux voies dans le Gers, le contournement d’Auxerre, le pont de Camélat, à Agen, la déviation de Livron à Loriol-sur-Drôme, etc. À l’instar du contournement de Strasbourg, bon nombre de ces dossiers étaient bloqués depuis des années, voire des décennies.

Il faut, mesdames et messieurs, que nous tirions des conséquences de tout cela en simplifiant les procédures. On a commencé, je le disais, de le faire avec la loi du 8 décembre 2020, qui accélère les procédures devant l’autorité environnementale, notamment pour les projets d’infrastructures. Je l’ai dit ce matin aux élus alsaciens, que j’ai rencontrés à la préfecture. Bien sûr, il ne s’agit en rien de renoncer à tout exercice de transparence et de concertation : ils sont de plus en plus indispensables. Sans doute faut-il encore améliorer à l’origine, en amont, l’association de nos concitoyens. Mais une fois que les décisions sont prises par les autorités démocratiques et légitimes pour les prendre, il n’est pas possible que des projets durent 20, 30 ou 40 ans. Car lorsqu’ils aboutissent, les conditions économiques et sociales qui avaient présidé à leur élaboration ont nécessairement changé. C’est un grand chantier, celui des simplifications, qui est encore devant nous pour notre pays.

Et ce plaidoyer pour la route, cil ne vous aura pas échappé que c’est un avocat résolu et reconnu du ferroviaire qui le tient, au nom des complémentarités qu’il nous faut renforcer ! Car *en parallèle*, autre illustration du *en même temps*, nous développons, mesdames et messieurs,

massivement les mobilités douces et les alternatives, comme ici, à Strasbourg et en Alsace.

Nous avons fait, je salue les parlementaires, voter une loi ambitieuse d'orientation des mobilités qui prévoit un réinvestissement massif dans les mobilités propres du quotidien. Et nous avons encore accéléré, dans le cadre du Plan de relance, en mobilisant des moyens inédits, pour accompagner les métropoles. Pour le développement des transports en commun, j'ai décidé de lancer un appel à projets, doté d'un budget historique de 900 millions d'euros, dont j'ai annoncé les bénéficiaires en octobre dernier. L'Eurométropole de Strasbourg en a bénéficié puisqu'elle va toucher 40 millions d'euros qui vont permettre d'avoir un effet levier déterminant pour le financement de l'extension du tramway F vers l'ouest, du tramway nord, de l'extension de la ligne de bus G et de la réalisation de trois pôles d'échanges multimodaux soit un investissement total de 290 millions. Il est donc impératif d'agir dans toutes les directions et de cesser d'opposer des modes de transport qui sont en réalité complémentaires et indispensables.

Dois-je vous rappeler que sur le ferroviaire, nous investissons massivement : sur ce quinquennat, j'ai calculé, 61 milliards d'euros. Nous avons lancé l'an dernier un plan de sauvegarde des petites lignes à l'échelle de la région Grand-Est. Cela représente 830 kilomètres de petites lignes. Et j'irai demain avec le président de région, qui est aujourd'hui représenté, inaugurer la réouverture de la ligne Épinal Saint-Dié-des-Vosges qui était menacée, vous le savez, de fermeture définitive pour des raisons de sécurité. J'ai voulu ce symbole, où aujourd'hui, je suis à Strasbourg pour le contournement Ouest, et demain où nous rouvrons une petite ligne ferroviaire. Croyez-moi, Mesdames et Messieurs, le pays a besoin des deux.

Mesdames et Messieurs, en renouvelant, au terme de mon allocution, mes félicitations à toutes celles et ceux qui ont permis la réalisation de cet équipement qui, j'en suis sûr, trouvera très vite son utilité, je voulais vous dire que nous avons un devoir collectif à l'endroit de nos concitoyens qui est celui de montrer que nous savons dépasser les divergences. Il est, je l'ai dit, légitime qu'elles existent. Mais à un moment donné, lorsque les procédures ont été respectées, ce que le juge a ici constaté, que lorsque les concertations approfondies ont été menées, que toutes les compensations environnementales légitimes et de plus en plus ambitieuses ont été apportées, il faut à un moment donné montrer que nous savons décider, que nous savons agir, que nous savons ensemble avancer.

C'est aussi une crédibilité, et je le dis pour l'État, pour tous les élus locaux avec lesquels nous travaillons la main dans la main, c'est aussi une question de crédibilité et d'autorité de notre action, de l'action publique au service de nos concitoyens. Je suis sûr qu'avec moi, vous êtes attachés, au-delà des grands principes et des grands discours, à des réalisations concrètes, mesurables, visibles pour nos concitoyens. Nous devons aussi montrer en

cette période difficile pour la France, pour l'Europe, pour le monde confronté à une pandémie qui dure, à une pandémie d'une ampleur séculaire, nous devons montrer que non seulement nous savons, par notre solidarité, y faire face, que nous savons protéger nos concitoyens par ces effets, mais que nous continuons à regarder vers l'avenir, à le préparer, à l'anticiper.

C'est aussi, mesdames et messieurs, une façon de tirer des conséquences de cette crise. Les crises mettent aussi en lumière nos dysfonctionnements, nos défaillances, nos retards. Regarder avec lucidité, et savoir avec courage et opiniâtreté, en tirer toutes les conséquences est nécessaire. La question de la transition écologique fait incontestablement partie de ces grands enjeux et de ces grandes leçons. Et ce que nous faisons aujourd'hui démontre que nous le faisons avec pragmatisme, avec le souci d'accompagner nos concitoyens en jouant sur l'ensemble des leviers qui sont à notre disposition. Je le dis en terminant notre propos, car c'est au cœur du projet politique que mon Gouvernement au nom du président de la République conduit, en conciliant cette indispensable transition écologique avec le développement économique et le progrès social.

Je vous remercie.